

Rapport du Président

Commission permanente
du vendredi 7 juillet 2023
N° CP-2023-6-2-3
N° applicatif 6503

2^{ème} Commission

Commission Dynamiques économiques, touristique, agricole, emploi et transitions énergétiques et climatiques

Service instructeur

Transition énergétique, développement durable
et innovation

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE DU CENTRE NUCLEAIRE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DE FESSENHEIM - COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Résumé : Cette communication présente le rapport d'activité 2022 de la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de FESSENHEIM. La CLIS s'est réunie deux fois en séance plénière en 2022 et deux fois en séance publique thématique sous la présidence de M. Raphaël SCHELLENBERGER pour débattre des points d'actualité tels que la préparation au démantèlement, le cycle du combustible ou encore la décontamination du circuit primaire. La commission de démantèlement de la CLIS a réalisé une visite de la centrale de CHOOZ en démantèlement et préparé la visite du CNPE de PHILIPPSBURG en Allemagne. Il est proposé de prendre acte du rapport d'activité.

En application de l'article R125-64 du Code de l'environnement, la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de FESSENHEIM établit chaque année un rapport d'activité.

Le document détaillé se rapportant à l'année 2022 est joint en annexe à la présente communication.

Les séances plénières

La CLIS de FESSENHEIM s'est réunie à quatre reprises en 2022, sous la présidence de M. Raphaël SCHELLENBERGER, les 29 avril et 13 octobre en plénière et les 23 juin et 8 décembre en réunion publique thématique.

Lors de ces réunions, des points réguliers sur l'avancement du pré-démantèlement ont été présentés et différents sujets ont pu être abordés comme le cycle du combustible, le transport et le bilan d'évacuation du combustible, l'abrogation du plan particulier d'intervention, la décontamination des circuits primaires, l'acide borique ou encore le chemin réglementaire jusqu'à l'entrée en vigueur du décret de démantèlement.

Le Bureau

Le Bureau s'est réuni 5 fois en 2022 pour faire le point sur l'avancement des dossiers en cours, proposer les axes de travail de la commission de démantèlement, définir le budget lié aux activités de la CLIS (frais de traduction, frais de personnel, frais d'étude, ...) et établir l'ordre du jour des réunions plénières et publiques de la CLIS.

La commission de démantèlement de la CLIS a réalisé une visite, le 31 mars 2022, de la centrale nucléaire de CHOOZ dont l'unité A est en cours de démantèlement. Cette visite a permis à la commission de démantèlement d'identifier les points communs et les différences entre le démantèlement de l'unité de CHOOZ et celui à venir des deux tranches de FESSENHEIM et de se rendre compte de la faisabilité technique de ce démantèlement. La commission a également préparé la visite de la centrale nucléaire de PHILIPPSBURG en Allemagne et établi un questionnaire détaillé pour une meilleure compréhension du démantèlement et du traitement des déchets issus de cette étape.

Autres activités

En 2022, des membres de la CLIS et la chargée de mission ont participé à diverses réunions et manifestations au niveau régional comme les ateliers du Grillenbreit ou national comme les séminaires et groupes de travail de l'ANCLI (association nationale des CLI) en lien avec les problématiques traitées par la CLIS de FESSENHEIM.

Au vu de ce qui précède, je vous prie de bien vouloir me donner acte de la présente communication.